

Quartier Vert Tombe Issoire

Enquête



Nous sommes allés voir (à vélo) le nouveau quartier vert Tombe Issoire en cours de réalisation un jour ensoleillé de ce début octobre. Des travaux sont en cours pour transformer le carrefour Alésia Tombe Issoire en place. Sur la rue de la Tombe Issoire, le changement d'ambiance est radical, très peu de voitures, des piétons. On réalise que la rue est assez commerçante, on prend le temps de regarder. Bientôt seront réalisées des pistes cyclables. En remontant la rue vers le bd Jourdan, on aperçoit la police qui verbalise un camion et un automobiliste qui ont emprunté la voie réservée au bus. Preuve que la signalisation ne suffit toujours pas.

Suite à notre visite et aux articles lus dans la presse nous avons voulu interroger Damien ROMANET, chargé de mission quartier vert à la Mairie du XIVème.

Selon lui plusieurs erreurs ont été commises et sont à l'origine de la grogne contre le projet :

- Sur le plan de circulation : malgré une signalisation préventive dont les automobilistes n'ont tenu aucun compte, les voitures ont continué à s'engouffrer selon leur habitude dans la rue de la Tombe Issoire depuis le boulevard Jourdan. Bloquées ensuite par la rue mise à contre sens, les voitures empruntaient les petites rues, se perdaient et paniquaient du fait du plan de circulation « labyrinthe ». Le contre sens a donc été prolongé jusqu'au bd Jourdan.
- Les reports de circulation ne se sont pas produits là où ils avaient été prévus. Des ajustements sont nécessaires.
- Prise en compte de l'aspect commercial. Les commerçants, non organisés en association se sont sentis sacrifiés et n'ont pas fait au départ l'objet d'une attention particulière. Une association s'est donc créée, subventionnée par la Ville, qui prévoit d'organiser des animations, de la publicité pour compenser les éventuelles pertes commerciales dues à la diminution du trafic.

- La concertation n'a pas touché tous les habitants du quartier : certains secteurs n'étaient pas représentés par des associations de riverains, et l'invitation à la réunion publique de présentation du projet a été mal diffusée. Il est vrai qu'à l'époque de la concertation, les comités de quartier n'existaient pas.
- En conclusion et selon lui, il est nécessaire de « bloquer » les entrées du quartier le plus en amont possible, de créer un suivi des aménagements de façon à réaliser les ajustements nécessaires et d'intégrer les commerçants à la concertation.

*Florence Lamblin
Octobre 2002*